

Les Premiers secours en santé mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale.

Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.



LES OBJECTIFS

- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale et revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et communiquer de l'information adaptée et prendre confiance dans l'interaction
- Mieux faire face aux comportements agressifs et renforcer l'aide apportée
- Adopter une posture sécurisante pour soi et pour l'autre.

CONTENUS PEDAGOGIQUES ET COMPETENCES VISEES

- Introduction à la santé mentale, aux interventions et à « Premiers Secours en Santé Mentale »
- Les troubles dépressifs et plan d'action
- Les troubles anxieux et plan d'action
- Les troubles psychotiques et plan d'action
- Les troubles liés à l'utilisation de substances et plan d'action

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Adaptation pédagogique : tour de table d'évaluation des problématiques et des attentes en début de stage. Dans la limite des prérequis adaptation des enseignements ;
- Méthodes : démarche pédagogique participative (quizz, dessins, travaux de groupe, mises en situation, vidéos, échanges, jeux de rôle)
- Moyens pédagogiques / techniques : vidéoprojection, salles de formation, dispositifs informatiques ;
- Moyens documentaires : remise du manuel des Premiers Secours PSSM France à chaque stagiaire et accès illimité à une plateforme numérique de ressources sur le thème de la santé mentale

CALENDRIER 2026 / 2027

Retrouvez toutes les dates de formation en inter sur notre site internet

RENSEIGNEMENTS

Lycée Jean Monnet - Alexandra DE PAU & Laura MARECHAL
04.78.48.42.24 - cfclyceejeanmonnet@cneap.fr



LYCÉE JEAN MONNET - CENTRE DE FORMATION CONTINUE

Agrément n°82690300169
304 Boulevard de la Bardière
69590 Saint-Symphorien-sur-Coise

COÛT DE LA FORMATION 300,00 € par participant

*Manuel de formation compris
Tarif valable pour les formations programmées
entre le 1er septembre 2026 et le 31 août 2027*

Tarif INTRA : nous consulter

*Financement OPCO, FAFCEA et FIFPL possible
Compte CPF bientôt mobilisable*

• Public

Tout public à partir de 18 ans
La formation s'adresse à tout citoyen/salarié majeur volontaire pour devenir secouriste.

• Prérequis

Etre majeur.e

• Durée de la formation

14 heures : 2 journées de 7 heures en présentiel

• Nombre de stagiaires

Groupe de 10 à 14 stagiaires

• Lieu

Au centre de formation du Lycée Jean Monnet
ou dans les locaux de votre structure

• Moyens d'encadrement

Formation dispensée par
une formatrice accréditée
Premiers Secours en Santé Mentale



**Formatrice
accréditée**
Premiers Secours
en Santé Mentale

INDICATEURS 2026

Nombre de stagiaires : 51
Nombre d'heures de formation : 714 h
Taux de réussite : 100 %
Satisfaction globale : 9 / 10



Tél : 04 78 48 42 24
Email : cfclyceejeanmonnet@cneap.fr
lyceejeanmonnet.cneap.fr



PROGRAMME DE LA FORMATION

A l'issue de la formation vous serez en mesure d'apporter un premier niveau de soutien aux personnes qui souffrent de troubles de santé mentale. Seront abordés au cours de la formation différents troubles et pensées négatives.

1°) Comprendre la santé mentale et les méthodes d'intervention

- Connaître les caractéristiques de la santé mentale en France : statistiques, facteurs de risque et conséquences
- Définir les types d'intervention efficaces
- S'approprier le cadre des premiers secours en santé mentale
- Appliquer un plan d'action méthodique

2°) Repérer et accompagner les troubles dépressifs

- Repérer les signes et symptômes de la dépression et de la bipolarité
- Communiquer sur les différents types d'interventions existants en cas de dépression ou de bipolarité
- Apporter de l'aide à une personne souffrant d'un trouble dépressif (sans crise)
- Apporter de l'aide à une personne en cas de crise suicidaire

3°) Repérer et accompagner les troubles anxieux

- Repérer les signes et symptômes des troubles anxieux
- Communiquer sur les différents types d'interventions existants en cas de troubles anxieux
- Apporter de l'aide à une personne souffrant d'un trouble anxieux (sans crise)
- Apporter de l'aide à une personne en cas d'attaque de panique ou après un événement traumatique

4°) Repérer et accompagner les troubles psychotiques

- Repérer les signes et symptômes des troubles psychotiques
- Communiquer sur les différents types d'interventions existants en cas de schizophrénie
- Apporter de l'aide à une personne souffrant de schizophrénie (sans crise)
- Apporter de l'aide à une personne en cas de crise psychotique sévère

5°) Repérer et accompagner les troubles liés à l'utilisation de substances

- Repérer les signes et symptômes des troubles liés à l'utilisation de substances
- Communiquer sur les différents types d'interventions existants en cas de consommation de substances
- Apporter de l'aide à une personne souffrant d'un trouble lié à l'utilisation de substances (sans crise)
- Apporter de l'aide à une personne en cas de crise d'agressivité ou d'urgence médicale

Clôture de la formation : retour sur les attentes, aspects administratifs (post-test, questionnaire de satisfaction...).

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Avoir participé à la totalité de la formation
- Questionnaire en début et fin de formation puis satisfaction en ligne
- Attestation de Secouriste délivrée par PSSM France
- Attestation de réalisation de formation
- Remise du Manuel des Premiers Secours PSSM France

ACCESSIBILITE PSH

- Le Centre de Formation Continue du Lycée Jean Monnet s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations à toutes les personnes en situation de handicap conformément à la législation en vigueur et aux exigences de la certification Qualiopi.
- Nous mettons tout en œuvre pour que nos locaux, nos ressources pédagogiques et nos dispositifs de formation et d'évaluation soient accessibles à tous, sans discrimination.
- Afin de nous permettre de préparer au mieux votre accueil et de mettre en place les aménagements nécessaires, nous vous invitons à prendre contact avec le **réfèrent H +** de notre organisme de formation : **Alexandra DE PAU** - 04 78 48 42 24
cfclyceejeanmonnet@cneap.fr



LA FORMATION INTRA ENTREPRISE

- La formation intra-entreprise se déroule dans les locaux de l'entreprise qui souhaite entreprendre la formation.
- La formation se déroule avec les salariés d'une même entreprise et le choix de la date de la session est en fonction de la disponibilité des salariés et de la formatrice. **L'intra permet bien plus de souplesse en matière d'organisation et peut-être planifiée rapidement.**
- Pour mener à bien la formation, la formatrice a besoin d'une salle équipée de tables et de chaises en nombre suffisant pour chaque stagiaire, d'un tableau et/ou paperboard pour écrire, de chaises supplémentaires pour les mises en situation, d'un écran et d'un vidéo-projecteur et de pouvoir afficher.

Vous souhaitez organiser une session de formation en intra, n'hésitez pas à nous consulter.

*La formation aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) est un programme dont les droits d'exploitation sont détenus par PSSM France, unique détenteur de la licence MHFA® International sur le territoire national.
À ce titre, l'utilisation de la marque et le déploiement des contenus sont strictement encadrés par l'association.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel : www.pssmfrance.fr.*

